



ASCOT AVRIL 2015

RAPPORT MORAL POUR L'ANNEE 2014 (de l'AG 2014 à l'AG 2015)

L'année 2014, plus exactement la période courant de la dernière assemblée générale jusqu'à aujourd'hui, a vu inaugurer un nouveau fonctionnement de notre association. En effet, comme chacun sait, il n'y a plus de président (ni même de secrétaire attitré) depuis l'an dernier et la décision d'Yves Anglaret de ne pas se représenter au poste de président, Yves ayant aussi décidé de ne plus faire partie du conseil d'administration. Puisqu'aucun membre ne se sentait en mesure d'assumer le poste de président, la modification des statuts de l'ASCOT, approuvée l'an passé lors de l'assemblée générale extraordinaire, a été principalement faite pour permettre à l'association de fonctionner sans président. Autrement dit, il y a maintenant plusieurs représentants légaux (actuellement il y en a six) et non plus un seul.

Les nombreuses tâches, essentiellement de fonctionnement, qui incombaient à Yves Anglaret, ont donc été réparties entre plusieurs membres du CA (cf. rapport d'activités). Quant à Yves, il n'a évidemment pas coupé les ponts avec l'ASCOT et assiste à la plupart de nos réunions. Il en est toujours un membre actif. Il est par exemple intervenu lors de l'affaire du chemin du Bancillon (relatée dans les Chroniques de septembre et de décembre) que nous évoquerons plus loin. Il a également fait des démarches auprès des Domaines pour se renseigner sur certaines parcelles intéressantes du site des Côtes, en vue d'acquisitions futures.

L'ASCOT n'est pas restée inactive depuis la dernière AG, comme en atteste son journal d'information « La Chronique de l'Oppidum » que nous voulons compléter. La quasi-totalité des actions de l'ASCOT (et des actualités concernant les Côtes) y est en effet relatée. Toutes ces actions seront détaillées dans le rapport d'activités.

L'ASCOT ne peut présenter chaque année à ses adhérents un résultat concret. Ce n'est pas faute de travail, de persévérance et de beaucoup d'heures passées sur les problèmes relatifs aux Côtes, mais comme chacun, ou presque, le sait dans cette salle, rien n'est facile à obtenir pour le site des Côtes de Clermont. L'ASCOT a ainsi attendu quatorze ans pour obtenir son principal résultat, l'arrêt de la carrière de basalte. L'action de notre association n'est donc pas à juger sur le court terme.

Si nous pouvons cette année vous présenter un résultat concret de valorisation du site, celui de la « restauration » du *fanum* (plus exactement son entretien selon les termes des monuments historiques ; on peut également dire sa remise en état) – qui constitue un des principaux résultats de l'ASCOT dans son quart de siècle d'existence – c'est grâce à une action entreprise en amont. En effet, si nous avons pu envisager puis entreprendre les travaux du *fanum*, c'est seulement parce que nous sommes propriétaire du terrain sur lequel figurent les vestiges de ce bâtiment qui, je le rappelle, ont été inscrits au titre des Monuments historiques en 1991.

La « politique » d'acquisition de terrains avait commencé par des achats de parcelles destinés à freiner l'extension de la carrière (par l'ASCOT elle-même ou des amis de l'ASCOT). L'ASCOT a ensuite entrepris d'acquérir des parcelles intéressantes en elles-mêmes. C'est ainsi que fut acquis le terrain où figure la table paysagère et celui sur lequel sont localisés les vestiges du *fanum*. Cette « politique » est le fait d'Yves Anglaret ; il s'agit d'un de ses principaux résultats en tant que secrétaire puis président. Il faut donc lui rendre hommage car sans cette initiative et ce travail d'Yves, nous n'aurions pu décider de la remise en état du *fanum*. En effet, en ce qui concerne les autres vestiges de constructions gallo-romaines, nous n'avons pas la possibilité d'intervenir, ceux-ci ne se trouvant pas sur une parcelle appartenant à l'ASCOT. Un des objectifs de l'ASCOT est donc de l'acquérir : Yves Anglaret s'y est attelé depuis plusieurs années mais pour différentes raisons, la chose n'est pas simple.



ASCOT AVRIL 2015

Les travaux de remise en état des vestiges du *fanum* se sont déroulés l'an dernier entre le 12 juin et fin octobre. Les travaux de la plus grande partie, ceux de la *cella* (la chapelle) étaient finis à la mi-septembre et les trente visiteurs des journées du patrimoine (le 21 septembre) ont pu la voir restaurée. Mais dès les premiers gels, le mortier de certaines parties des murs, essentiellement leur dessus et en particulier la galerie (qui a été rejointoyée en dernier), est devenu pulvérulent, se désagrégant. Ceci n'est pas dramatique et n'est pas exceptionnel pour du mortier de chaux. Très bientôt, Yves Connier va donc reprendre les parties endommagées (je tiens à préciser qu'il n'y aura évidemment pas de frais supplémentaire pour l'ASCOT). Lors du rapport d'activités, Jean-Claude Gras, qui a assuré pour l'ASCOT le suivi des travaux, et Yves Connier vous donneront des précisions à ce sujet.

Concernant le financement des travaux du *fanum*, nous tenons particulièrement à remercier, à dire un grand merci, un merci spécial, aux membres ayant répondu à la souscription. Les 36 souscripteurs (pratiquement tous étant des adhérents, sauf un ou deux) ont ainsi permis de rassembler 3000 € soit près du tiers de la somme totale et environ 40 % de la somme due par l'ASCOT (80 % des travaux étant financés par l'ASCOT et 20 % par l'Etat, conformément à la réglementation sur les monuments inscrits au titre des Monuments historiques). Mais nous tenons également à remercier tous les adhérents qui, par leurs cotisations régulières, ont permis à l'ASCOT d'avoir une trésorerie suffisante.

La remise en état des vestiges du *fanum* permet ainsi de renforcer la valorisation du secteur archéologique qui, depuis quelques années, n'a jamais été aussi bien mis en valeur. C'est à notre avis, un des grands acquis de l'ASCOT. Un large terrain est ainsi entretenu grâce à la collaboration de l'ASCOT et de Clermont communauté. Pour Clermont communauté, il faut citer M. Maneval, technicien responsable de l'entretien du réseau de sentiers, et l'association « études ET chantiers » qui encadre les chantiers d'insertion (le chef de chantier, l'encadrante actuelle, est Corinne ; elle avait succédé à Daniel Pastor). La mise en valeur de cet espace n'est cependant pas fini.

L'autre gros dossier de valorisation du site des Côtes concerne la création de chemins publics sur Chanturgue. Cela fait sept ans que l'ASCOT les demande (les actions en justice de l'ASCOT contre le « citoyen » Léoty n'ayant jusqu'alors pas donné les résultats escomptés). Nous avons cru obtenir gain de cause voici trois ans mais ce n'était malheureusement qu'un coup d'épée dans l'eau. Actuellement, avec l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), l'ASCOT intervient afin d'obtenir des emplacements réservés pour les tracés des chemins envisageables. Il est important de préciser que la création de chemins publics sur Chanturgue est conforme à l'orientation du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) du Grand Clermont « panorama et point de vue majeurs à pérenniser » ; SCoT signé aussi bien par Clermont communauté que par la Ville de Clermont-Fd. Il serait donc contradictoire que la création de voies publiques, seule solution pour accéder et parcourir le sommet de Chanturgue, ne soit pas planifiée sous la forme d'emplacements réservés dans le PLU (des précisions à ce sujet vous seront données tout à l'heure).

Pour nous, l'ASCOT, dont l'un des buts essentiels est de promouvoir les recherches et les découvertes archéologiques de Paul Eychart, il est évidemment primordial de réinvestir Chanturgue afin de pouvoir de nouveau présenter au public les vestiges interprétés comme ceux d'un camp romain ; mais également de les valoriser sur les terrains loués par l'ASCOT et ceux appartenant à la Ville ou au SMAF.

Le fait d'évoquer les découvertes de Paul Eychart m'amène au sujet suivant, à savoir à l'exposition « Tumulte gaulois, représentations et réalités » et aux nombreuses manifestations ayant gravité autour de cette exposition : visites de sites, conférences, colloque, animations, etc.

Cette exposition d'importance, comme il y en a rarement à Clermont-Fd et comme il n'y en a jamais eu dans le domaine archéologique, était labellisée d'intérêt national par le Ministère de la Culture. L'exposition « Tumulte gaulois » se déroulait sur deux sites, le musée d'art Roger-Quilliot et le musée Bargoin, la partie archéologique étant située au musée Bargoin. Cette exposition, globalement réussie, a notamment permis de montrer au grand public la richesse archéologique de l'Auvergne pour le second âge du Fer (la grande époque des Gaulois).



ASCOT AVRIL 2015

Néanmoins, cette exposition comportait un problème d'importance pour l'ASCOT et qui d'ailleurs aurait dû l'être pour tout archéologue impartial, à savoir l'absence totale du site des Côtes de Clermont dans les salles d'exposition du Musée Bargoin. Notre critique de l'exposition et de son catalogue reposait sur trois points (ces points ont été développés dans un long article paru dans la Chronique de septembre dernier), en bref :

- En ce qui concerne la bataille de Gergovie, nulle mention de la théorie de Paul Eychart.
- La seule carte présente dans l'exposition, centrée sur les trois *oppida* de Corent, Gondole et Gergovie-Merdogne, s'arrêtait net côté Nord au niveau de Clermont et du site d'Aulnat-Gandaillat et excluait de fait le site des Côtes !
- Mais le point le plus désolant était bien l'absence de tout mobilier gaulois provenant du plateau des Côtes de Clermont ou de Trémonteix et découvert par Paul Eychart. En effet, Paul Eychart fit don de la quasi-totalité de ses collections archéologiques à la Ville de Clermont-Fd en les déposant au musée municipal, c'est-à-dire le musée Bargoin : drôle de façon de lui rendre hommage.

Les Côtes de Clermont n'étant pas plus présentes dans les nombreuses manifestations attenantes à l'exposition, l'ASCOT n'ayant évidemment pas été approchée pour y participer, nous nous sommes donc invités dans ce tumulte arverne :

- premièrement en organisant durant l'été trois visites destinées à informer les visiteurs sur l'occupation gauloise des Côtes et l'adaptation parfaite de la bataille de Gergovie à la topographie du site,
- deuxièmement en réagissant dans la presse (voir les articles dans INFO du 14 juillet et dans La Montagne du 17 juillet),
- troisièmement en nous immisçant dans des manifestations liées à l'exposition « Tumulte gaulois » : le 6 septembre, lors d'une conférence de Vincent Guichard à la médiathèque de Blanzat, et les 6 et 13 octobre lors de deux projections au cinéma le Rio, toujours dans le cadre de « Tumulte gaulois », en intervenant oralement et en distribuant des dépliants.

A l'issue de la projection le 6 octobre du film « Gergovie archéologie d'une bataille », film de 2010 plusieurs fois primé mais néanmoins ultra partisan de Merdogne, dans lequel les arguments de Paul Eychart ne sont jamais exposés – Jean-Louis Amblard est notamment intervenu pour évoquer Paul Eychart, qui il y a dix ans presque jour pour jour (le 12 octobre 2004), faisait dans la salle du Rio sa dernière conférence (l'éditorial de la Chronique de décembre y était consacré).

Ainsi, malgré notre courrier envoyé en avril 2012 à M. Olivier Bianchi (alors Adjoint à la Culture) pour protester contre la suppression de la vitrine consacrée au mobilier découvert par Paul Eychart et l'absence de tout objet provenant des Côtes dans les collections permanentes du musée Bargoin (courrier paru dans la Chronique), aucun geste n'a été fait en direction de l'ASCOT et des Côtes de Clermont pour l'exposition temporaire.

Désormais, le plus important est que le matériel archéologique provenant des Côtes puisse être étudié et être de nouveau exposé au musée Bargoin. M^{me} Bouilloc, la directrice du musée, aimerait soi-disant nous rencontrer à ce sujet (c'est ce qu'elle m'avait dit début août au téléphone). Nous allons donc reprendre contact avec elle car nous attendons toujours une invitation de sa part.

Puisque nous en sommes aux expositions, disons un mot sur la remarquable exposition « Eclats



ASCOT AVRIL 2015

arvernes » du musée de Lezoux et de l'encore plus remarquable ouvrage l'accompagnant dont nous avons parlé dans la Chronique. Dans cette exposition, plusieurs dizaines d'objets remarquables de l'époque gallo-romaine étaient présentés, mais là encore, point d'objet provenant des découvertes de Paul Eychart. Pourtant, différents objets dont les fameuses sculptures d'ourson en arkose, qui en tant qu'éléments de chapiteaux animaliers sont, j'insiste bien, uniques en Gaule, auraient incontestablement eu leur place. Bertrand Dousteyssier, ingénieur-archéologue à l'Université Blaise-Pascal, spécialiste de la période gallo-romaine (un des deux maîtres d'oeuvre de cette exposition), que nous avons rencontré, en ont convenu.

Toutefois, contrairement à l'exposition « Tumulte gaulois » où la volonté d'écarter le site des Côtes était manifeste, l'absence d'objet provenant des Côtes dans l'exposition « Eclats arvernes » serait plutôt à rechercher dans la méconnaissance des travaux de Paul Eychart.

Bien sûr, étant depuis longtemps au courant de la préparation de « Tumulte gaulois », nous aurions pu essayer d'intervenir en amont pour que le site des Côtes soit pris en compte. Cependant, nous ne pouvons être sur tous les fronts. Le manque de membres actifs, compétents dans le domaine archéologique, se fait en effet sentir.

C'est pourquoi il nous faut maintenant aborder une question très importante, je dirais même fondamentale, qui est l'avenir de l'ASCOT, l'avenir de l'Association de sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue, de notre association, qui fêtera ses 25 ans en juin prochain à l'occasion de la « Journée Paul Eychart ».

La pérennité de notre association, comme de toute association, dépend avant tout de ses adhérents, de leur nombre, de leur renouvellement ; et parmi les membres adhérents, elle dépend particulièrement des membres actifs c'est-à-dire de ceux qui veulent bien s'investir dans le fonctionnement et les actions de l'association. Afin d'attirer de nouveaux adhérents et par là-même de nouveaux membres actifs, l'ASCOT agit à différents niveaux :

- Afin de maintenir le nombre d'adhérents, il faut d'abord agir pour que les membres de notre association renouvellent leur cotisation annuelle. Pour cela, le fichier des adhérents est très précisément suivi et les rappels, notamment à chaque fin d'année, sont faits. Ce travail nous permet de nous maintenir à plus de 100 adhérents à jour de cotisation : 107 adhérents à jour de cotisation pour 2014 (plus dix abonnements simples à la Chronique).
- Pour espérer faire de nouveaux adhérents à l'ASCOT, il nous faut ensuite informer les personnes potentiellement intéressées sur le patrimoine des Côtes et les sensibiliser à sa nécessaire protection et valorisation :
 - ✓ Le minimum est de répondre positivement aux demandes de visites. Tel a été le cas l'an dernier avec des associations comme les AVF, le comité de quartier de Montferrand, ou encore « Castrum Vetus », venue des Bouches-du-Rhône pour un tourisme archéologique sur la thématique de Gergovie.
 - ✓ Des visites sont également programmées. En 2014, ce furent les trois visites estivales destinées à réagir à l'exposition « Tumulte gaulois » qui ont rassemblé environ quarante personnes, et celle des journées du patrimoine, qui ont attiré une trentaine de personnes (le total des visiteurs pour l'année 2014, visites demandées et programmées, s'élève à environ 150 personnes). Pour le premier semestre 2015, une série de visites a été annoncée dans la Chronique de décembre.
 - ✓ Nous sommes également présents sur le site et nous rencontrons à ces occasions de nombreux promeneurs, certains réguliers, d'autres qui découvrent le site pour la première fois ; nous informons ceux qui le désirent, nous distribuons des dépliants.



ASCOT AVRIL 2015

- ✓ Nos sites internet ont également vocation à informer le public : il s'agit d'une part du site cotes-clermont.fr qui renseigne sur le patrimoine archéologique, le patrimoine vernaculaire, sur la biodiversité, les milieux naturels du site des Côtes et du site gergovie.fr qui est uniquement consacré à la problématique de Gergovie. Les Chroniques sont en ligne (la dernière sortie environ un mois et demi après sa diffusion auprès des adhérents).
- ✓ Nous essayons d'avoir des contacts avec des journalistes et correspondants de presse : trois articles dans La Montagne et un dans Info en 2014. La presse locale peut permettre de toucher un large public (la grande majorité des personnes à assister aux visites programmées viennent grâce aux annonces parues dans La Montagne).

Pourtant, malgré toutes ces actions, il nous est très difficile d'attirer de nouveaux membres. Les visites ou les rencontres sur le site nous ont simplement permis de faire cinq ou six nouvelles adhésions en 2014 : ceci ne permet pas de compenser le nombre d'adhérents ne renouvelant pas leur cotisation. En fait, si pour le moment nous maintenons le nombre d'adhérents, c'est parce que nous disposons d'un réservoir de quelques dizaines de personnes qui ne paient pas chaque année. Mais le nombre finira fatalement par baisser si nous ne parvenons pas à convaincre plus de personnes à adhérer à l'ASCOT, et cela à court terme.

Alors que faire si, malgré toutes nos actions informatives, nous ne parvenons pas à faire suffisamment de nouveaux adhérents et surtout à attirer des membres motivés pour s'investir dans les activités de l'association ? La moyenne d'âge des membres actifs étant élevée, la situation pourrait devenir préoccupante.

Les thématiques (archéologie, histoire, patrimoine vernaculaire, sciences naturelles, étude du foncier), les domaines d'activité sont pourtant nombreux. Toutes les bonnes volontés et toutes les compétences sont donc les bienvenues.

A ce sujet, nous organisons le samedi 2 mai une matinée de débroussaillage sur le site des Côtes.

Le samedi 13 juin, ce sera la « Journée Paul Eychart » durant laquelle nous rendrons hommage à Paul Eychart et à son oeuvre archéologique pour les dix ans de sa disparition. Vous trouverez le programme précis dans la prochaine Chronique. Tous les adhérents sont bien entendu invités : le matin (réservé aux adhérents), discours et inauguration du *fanum* remis en état, suivi d'un vin d'honneur ; à midi repas tiré du sac ; l'après-midi (portes ouvertes), visites (parcours botanique, parcours archéologique, exposé sur la remise en état du *fanum* et peut-être d'autres animations). Du moins, cette journée aura lieu dans cette configuration si nous avons suffisamment de personnes pour installer le matériel, accueillir les visiteurs et tenir les comptoirs.

J'en reviens maintenant à ma question : Comment faut-il s'y prendre pour faire de nouveaux adhérents et surtout attirer des membres motivés pour s'investir dans les activités de l'association ?

D'une part, il faudrait déjà pouvoir communiquer à plus grande échelle ce que les moyens et les forces de l'ASCOT ne permettent de le faire. C'est pourquoi nous reprenons la proposition d'Yves Anglaret qui, l'an dernier lors de l'AG, avait proposé que les associations clermontoises puissent s'exprimer de manière indépendante dans le bulletin municipal « Demain Clermont » (pour l'ASCOT, ce serait aussi une bonne chose qu'elle puisse le faire dans le journal des quatre autres communes car son rayon d'action ne se circonscrit pas au territoire de Clermont-Fd). Nous pourrions ainsi toucher des milliers de personnes. Dans un premier temps, « Demain Clermont » pourrait déjà parler du site des Côtes et des actions de l'ASCOT car il est juste de dire que notre association est *persona non grata* dans ce journal. Pour étayer notre accusation, deux exemples objectifs et incontestables :



ASCOT AVRIL 2015

- A l'occasion de la fête des CVL (Conseils de la vie locale) organisée par la municipalité en juin 2012, l'animation principale était une balade sur le plateau des Côtes de Clermont avec environ 120 personnes. Pourtant, malgré le travail de préparation que cela avait demandé aux membres actifs de l'ASCOT, « Demain Clermont » ne fit aucun écho à cette manifestation : pas de reportage, pas le moindre entrefilet !
- Le deuxième cas est encore plus flagrant et, dans ce cas, il faut bien parler de censure – oui, je dis bien de « censure » – et démontre qu'une des personnes responsables du journal municipal « Demain Clermont » (ou en tous cas influente au sein du service « communication » de la mairie de Clermont-Fd) est hostile (ou du moins était hostile) à l'ASCOT. Il s'agit de la non publication d'une fiche patrimoine sur les monnaies gauloises des Côtes de Clermont. Le texte de cette fiche, adapté de mon article paru il y a exactement cinq ans dans la Chronique de mars 2010, était prêt. Je tiens à préciser que l'initiative de cette parution dans « Demain Clermont » était due à une rédactrice de ce journal et non à une quelconque démarche de l'ASCOT. Or, cette fiche patrimoine n'a jamais été publiée !

Il faudrait d'autre part attirer davantage de personnes, de promeneurs, de randonneurs sur le site des Côtes. Pour ce faire, le site des Côtes doit absolument être mis en évidence dans les différents lieux de documentation publics, c'est-à-dire les mairies, les bibliothèques, les médiathèques et autres endroits publics municipaux ou communautaires, les offices de tourisme, ainsi que sur les sites internet correspondant. En disant cela, nous pensons principalement au réseau de sentiers de Clermont communauté et ses quarante kilomètres d'itinéraires balisés.

Nous avons vérifié la disponibilité du dépliant correspondant dans les cinq communes du site des Côtes (mais il faudrait également le faire dans les autres communes de l'agglomération). D'une manière générale, nous pouvons dire que si les dépliants sont disponibles sur présentoir ou à la demande, ils ne sont guère mis en évidence : la carte pourrait par exemple être affichée. En ce qui concerne les sites internet, ceux de Blanzat et de Clermont communauté informent sur le réseau de promenades, quoique de façon trop brève, et nous espérons que les nouvelles équipes de Durtol et de Nohanent répareront les oublis de leurs prédécesseurs pour lesquels le site des Côtes de Clermont était visiblement indigne d'être cité.

Un prix « spécial » doit être décerné à l'Office de tourisme de Clermont-Fd, situé place de la Victoire. Jean-Louis Amblard a dû intervenir, insister et s'y prendre à plusieurs reprises pour que les dépliants soient disponibles dans les présentoirs (à présent ils ont de nouveau disparus, il n'y en aurait soi-disant plus !). Quant au site internet de ce même office de tourisme, n'y cherchez pas le réseau de promenades ni le moindre renseignement sur le secteur archéologique et son *fanum* inscrit au titre des Monuments historiques. On préfère y mettre en lumière Merdogne, le site officiel de Gergovie.

Office de tourisme, « Demain Clermont », musée Bargoin, exposition « Tumulte gaulois » : ce n'est pas tomber dans la théorie du complot que de constater objectivement qu'il y a manifestement des gens hostiles au site des Côtes à la mairie de Clermont-Fd. Heureusement qu'il y a également (et qu'il y a toujours eu) des partisans des Côtes et des amis de l'ASCOT à la mairie de Clermont-Fd comme en atteste notamment la subvention annuelle et le local qui nous sont accordés.

Mais il ne suffit pas d'attirer plus de personnes sur le site de Côtes. Il faudrait encore que ceux qui y viennent aient envie d'y revenir ; ce qui n'est pas gagné d'avance si les promeneurs, *a fortiori* ceux s'y aventurant pour la première fois, sont obligés de subir les nuisances sévissant sur les Côtes. Voici un tout petit échantillon de faits vécus et récurrents :

- Tel randonneur se faisant tancer par un motard déclarant que le sentier balisé (situé à l'ouest de la carrière) est réservé aux motos !



ASCOT AVRIL 2015

- Telle famille avec des enfants allant se balader du côté du puy de Var et assistant à des « exercices physiques » en plein air qui en tant que « spectacle » sont encore interdits aux moins de 18 ans !
- Telle équipe de l'ASCOT et du CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne) qui, lors d'un nettoyage dans la zone Natura 2000 de ce même puy de Var, ramassent de nombreux objets en latex ayant servis lors d'« exercices physiques » du même genre.
- Tel promeneur marchant sur le plateau des Côtes près de la route menant à la tour hertzienne et qui est obligé d'admirer les nombreux gravats ou bien une armoire démontée, ce qui d'un coup rompt le charme d'une balade qu'il avait voulu bucolique ; mais dans ce dernier cas, peut-être ai-je mal compris et s'il s'agit peut-être d'art contemporain, de *land art*, d'art du paysage !
- Telle femme se baladant sur le haut de la rue de Blanzat vers le col du Bancillon, très peu rassurée car croisant et recroisant une voiture roulant à faible allure...

Et j'en passe...

Ses quelques exemples, choisis parmi d'autres, montrent que les nuisances sévissent en grand nombre sur le site des Côtes et particulièrement sur le secteur de l'ancienne carrière (sur les communes de Durtol et de Nohanent) où des monceaux d'immondices couvrent certains endroits. Dans l'ancienne carrière, le problème n° 1 concerne les motos, quads, 4X4 et autres *stock-car* qui créent leurs propres circuits parmi la végétation pionnière et les zones humides et dont le maintien de la biodiversité n'est certes pas la préoccupation première : tant pis pour les sept espèces de batraciens recensées dont l'assez rare crapaud calamite. Parmi les autres activités illicites s'y déroulant, on peut notamment y signaler des *rave party* (dont les nuisances sont également sonores) ou du *paintball* (petite guerre avec des armes éjectant de la peinture !).

Mais si de nombreuses nuisances se concentrent dans la zone de l'ancienne carrière, il est également très important de signaler celles se déroulant sur d'autres secteurs :

- Premièrement : les nombreuses nuisances subies et le sentiment d'abandon des habitants et propriétaires du haut de la rue de Blanzat (commune de Clermont-Fd et de Blanzat) ont incité ces derniers à se constituer en association, l'AAMAC (Aux Amis du Maupas Au Chevalard). Il s'y passe en effet des choses graves, même très graves :
 - ✓ Un repris de justice agissant en toute impunité (extensions de bâtiment sans permis de construire, élevage d'animaux non déclarés aux services compétents, appropriation de terrains...), cela malgré les démarches de l'AAMAC auprès de la mairie de Clermont-Fd et de la Justice.
 - ✓ Vol de matériel de construction.
 - ✓ Tentative heureusement déjouée de l'occupant d'une voiture incitant un enfant à monter avec lui.
 - ✓ Et le plus grave et le plus dramatique : un décès qui ne peut être évité, l'ambulance n'arrivant pas à temps pour défaut de signalétique !
- Deuxièmement, le vol d'animaux appartenant à la famille Joulia de la ferme du Chevalard (commune de Blanzat).
- Troisièmement, les « exercices physiques » interdits aux moins de 18 ans qui se déroulent en plein jour dans le secteur du puy de Var et plus récemment vers la tour hertzienne du plateau des Côtes : nombreuses voitures stationnées le long de la route et sur le parking. Ne parlons pas de la nuit, n'étant guère informé de ce qui s'y passe mais selon certains sites internet, il serait devenu un haut lieu de rencontres, avec tous les trafics que ce genre d'endroits peut générer...



ASCOT AVRIL 2015

- Quatrièmement les décharges sauvages le long de la route privée menant à la tour hertzienne (communes de Clermont-Fd et de Durtol), à l'intersection de cette dernière voie et de la route de la carrière (commune de Durtol), au début du ravin du Cheval (secteur du Maupas) etc.
- Cinquièmement, la détérioration (ou dans certains cas la disparition) de la majorité des panneaux thématiques et d'interprétation des itinéraires balisés de Clermont communauté. Jusqu'à l'an dernier, les quatre panneaux du secteur archéologique (ceux dont l'élaboration avait été confiée à l'ASCOT) avaient été épargnés, mais trois d'entre eux ont été cassés en plusieurs morceaux par des sauvagions « bourgeois » de Durtol. L'ASCOT les a heureusement réparés rapidement (merci à André Blanc).

Pour mettre fin à toutes ses nuisances, les pouvoirs publics doivent intervenir et c'est le rôle des communes concernées d'entreprendre les actions propres à y remédier.

A court terme, il s'agit d'intervenir pour mettre fin aux principales nuisances. A plus long terme, un projet global à l'initiative de Clermont communauté devra voir le jour. Sur Clermont-Fd, il y a déjà le projet d'ENS et sur la carrière, il convient de rappeler que le conseil communautaire s'était prononcé il y a quelques années en faveur d'un parc rustique étudié par le cabinet Sycomore. Pour cela, le problème à résoudre est celui de la maîtrise foncière ; les outils existent, comme l'ont montré des étudiants d'AgroParisTech. Ce qui est intéressant, c'est que le secteur le plus mis à mal et sujet aux nuisances est également celui où la maîtrise foncière serait la moins compliquée c'est-à-dire la zone de l'ancienne carrière dont la majorité des parcelles appartient à l'ancien carrier qui avait déclaré qu'il était prêt à céder ses propriétés pour l'euro symbolique.

Clermont communauté et les communes de Durtol et de Nohanent seraient ainsi bien inspirées de suivre le SCoT (qu'elles ont voté), SCoT dans lequel figure l'orientation « Pôle à potentiel touristique ou récréatif à renforcer » à l'emplacement de l'ancienne carrière.

Philippe Gras

Membre du comité de direction de l'ASCOT



RAPPORT D'ACTIVITÉS POUR L'ANNEE 2014

Les activités de l'ASCOT, comme de toute association, se décomposent en deux parties : les tâches indispensables au fonctionnement de l'association et les actions menées pour atteindre son but. Les actions de l'ASCOT doivent elles-mêmes être divisées en deux : d'une part, les actions destinées à informer les citoyens sur le riche patrimoine des Côtes et à le sensibiliser à sa protection et mise en valeur ; d'autre part, celles visant à sauvegarder et mettre en valeur le site (qui en constituent évidemment l'aspect fondamental).

I - FONCTIONNEMENT

Les activités de fonctionnement consistent à assurer les tâches indispensables au fonctionnement de l'association et aux relations avec les adhérents.

→ Elaboration des nouveaux statuts

- Responsable de l'écriture des nouveaux statuts : *Hélène Vaissaire*.
- Autres membres du CA ayant participé à l'élaboration et l'écriture des nouveaux statuts : *Philippe Gras, Georges Laroche, Jean-Louis Amblard*.
- Démarches et dépôt à la Préfecture : *Pierre Coufleau*.

→ Réunions du CA 19 réunions en 2014 / 17 réunions depuis l'AG 2014

- Ordre du jour, convocations : *Philippe Gras, Jean-Louis Amblard, Yves Anglaret* (jusqu'à l'AG 2014).
- Calendrier fin 2014 / 1^{er} semestre 2015 : *Philippe Gras*.
- Secrétaire de séance (Procès verbal de la réunion) : *Jean-Louis Amblard, Pierre Coufleau*.

→ Groupes de travail

- Groupes de deux, trois ou quatre membres se réunissant sur des sujets comme la trésorerie, l'élaboration des statuts, les textes de la Chronique, l'inventaire du local de l'ASCOT etc.

→ Local (siège ASCOT au 81 rue de Beaupeyras) *Michel Aguay*

- Suivi du dossier (contrat, assurance...) avec les services de la mairie.

→ Courrier (en réception)

- Relevage (boîte aux lettres) et répartition du courrier : *Michel Aguay*.



ASCOT AVRIL 2015

- Réception des courriels (e-mail) : *Jean-Louis Amblard*.

➔ **Trésorerie** *Pierre Perol, Hélène Vaissaire (avec l'aide de Michel Aguay)*

- Livre des comptes (entrées et sorties).
 - Encaissements des cotisations, dons, souscriptions.
 - Règlements des factures.
- Bilan comptable, compte de résultat annuels.
- Relations avec la banque.
- Demande de subvention à la Ville de Clermont-Fd.
- Contrat d'assurance.

➔ **Gestion du fichier des adhérents** *Jean-Louis Amblard*

- Suivi précis des adhésions et cotisations, relance des adhérents.
- 107 adhérents à jour de cotisation pour 2014 (+ 10 abonnements simples à la Chronique)

➔ **Journal d'information** « La Chronique de l'Oppidum »

- Trimestriel : 4 publications/an ; bonne périodicité : parutions pas trop espacées pour informer en temps et en heure, pas trop rapprochées pour avoir le temps de la réaliser.
- Année 2014 : N° 92 (8 pages), 93 (12 pages), 94 (12 pages), 95 (10 pages) soit 42 pages.
- Directeur de publication / Rédacteur en chef (nommé au CA du 2 juin, à partir de la Chronique N° 93) : *Philippe Gras*.
 - Rédacteurs principaux (réguliers) : *Philippe Gras, Jean-Claude Gras, Jean-Louis Amblard*.
 - ✕ Autres rédacteurs en 2014 : *Georges Laroche, Dominique Sauret-Velle*.
 - Réalisation informatique : *Jean-Louis Amblard*.
- Relecture de la Chronique : *membres du CA*.
- Envoi par courriel (e-mail) : *Jean-Louis Amblard*.
- Impression des Chroniques papier (Corep) : *Michel Aguay, J.-L. Amblard*.
- Tirage des étiquettes : *Georges Laroche*.
- Triage, affranchissement des Chroniques papier, envoi, distribution d'une partie des Chroniques : *membres du CA + éventuellement d'autres membres*.

➔ **Organisation de l'Assemblée générale** *Membres du CA*



II - ACTIONS d'INFORMATIONS et de COMMUNICATION

But : faire connaître le patrimoine (archéologique, historique, naturel, vernaculaire) du site, sensibiliser la population, les élus et les administrations concernées à sa protection et à sa mise en valeur, mais aussi faire de nouveaux adhérents et impliquer plus de personnes dans notre Action (membres actifs).

→ Visites du site (essentiellement sur le plateau des Côtes)

- Organisation des visites : *Jean-Louis Amblard*.
- Réalisation des visites :
 - Archéologie : *Jean-Louis Amblard, Philippe Gras*.
 - Bataille de Gergovie : *Jean-Louis Amblard, Philippe Gras, Pierre Perol*.
 - Flore, biodiversité : *Georges Laroche*.
 - Géologie : *Jean-Louis Amblard, Georges Laroche*.
 - Cabanes et murs : *Philippe Gras*.
 - Restauration du fanum : *Jean-Claude Gras*.
- Aide aux visites : *Laurent Roddier* (fléchage, transport matériel), *André Blanc, Jean-Claude Gras, Christiane Jalicon* (annonces dans La Montagne).
 - Autres membres ayant aidés pour une ou plusieurs visites en 2014 : *Hélène Vaissaire, Yves Anglaret, Maurice Jaffeux*.
- Pour l'année 2014 :
 - Réponse aux demandes de visite venant de groupes, d'associations (ou individuelles) :
 - Le mercredi 12 mars : visite d'Etudiants d'AgroParisTech (niveau master) dans le cadre de leur projet en faveur de l'aménagement, notamment agricole, des coteaux de l'agglomération clermontoise : *André Blanc*.
 - Le vendredi 9 mai AM pour une famille de trois personnes (thèmes : fanum, murailles, Gergovie) : *Jean-Louis Amblard*.
 - Le samedi 10 mai AM pour 16 personnes de l'Association Castrum-vetus (de Châteauneuf-les-Martigues, Bouches-du-Rhône), association assurant la conservation d'un abri préhistorique mésolithique (La-Font-aux-Pigeons) et d'un musée exposant du mobilier archéologique provenant de l'abri et d'autres sites de la commune. Thème demandé : problématique et bataille de Gergovie, accompagné d'explications sur l'archéologie, la géologie et la biodiversité du site : *Jean-Louis Amblard, Georges Laroche*.
 - Le mercredi 4 juin AM pour la section locale des AVF (Accueil des villes françaises). 15 personnes. Thèmes : biodiversité, archéologie, fanum : *Georges Laroche, Jean-Louis Amblard*.
 - Le mardi 17 juin, explications sur la flore et la biodiversité à destination des huit personnes des Chantiers d'insertion de Clermont communauté, pilotés par Corinne de l'association « études ET chantiers » : *Georges Laroche*.



ASCOT AVRIL 2015

- Le dimanche 22 juin, lors d'une sortie pedestre organisée par le comité de quartier de Montferrand, RDV était donné à l'ASCOT au niveau du col du Bancillon. Thème : présentation de notre association et de ses objectifs pour le site des Côtes. 40 participants : *Jean-Louis Amblard*.
- Programmation de visites :
 - Trois visites en été – les lundi 14, 28 juillet et samedi 23 août après-midi – sur le thème « Archéologie gauloise et bataille de Gergovie selon Paul Eychart » (en réaction à l'exposition des musées clermontois « Tumulte gaulois », en raison de l'absence du site des Côtes de Clermont et de Paul Eychart dans l'exposition et les manifestations attenantes – voir Chronique de septembre n° 94). Une quarantaine visiteurs au total pour les trois visites : *Jean-Louis Amblard, Philippe Gras (Pierre Perol en plus pour la visite du 28 juillet)*.
 - Journées du patrimoine (dimanche 21 septembre à 14 h). Thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » en adéquation avec le site des Côtes et l'action de l'ASCOT. Thème : « Occupation gauloise et gallo-romaine des Côtes, chantier du fanum, parcours botanique ». Une trentaine de visiteurs : *Philippe Gras, Jean-Claude Gras, Jean-Louis Amblard, Georges Laroche*.

Soit 10 visites pour 2014, plus de 150 personnes ayant assisté aux visites. Six nouveaux adhérents après ces visites.

- Calendrier de visites établi pour le premier semestre 2015 : *Philippe Gras*.
 - Pas de succès pour les visites du 10 janvier et du 7 mars. Présence d'un groupe à la visite du 4 avril consacré à la bataille de Gergovie.
 - Journée Paul Eychart le samedi 13 juin avec animations et visites.
- Présence de l'ASCOT sur le site (secteur archéologique) :
 - A l'occasion de travaux d'entretien ou par simple plaisir d'être sur les Côtes, explications données sur le site aux promeneurs et randonneurs, distribution de dépliants : *Jean-Claude Gras, Jean-Louis Amblard, Philippe Gras, André Blanc*.
 - Lors de la Virade de La Montagne le dimanche 28 septembre au matin (environ 300 passages, explications délivrées à une vingtaine de personnes intéressées et non pressées, plus de 200 dépliants distribués pour une seule adhésion) grâce à la mobilisation expresse de *Jean-Louis Amblard et Laurent Roddier*.

➔ Publications

- « La Chronique de l'Oppidum », le journal d'information trimestriel de l'ASCOT, n'est pas seulement conçue comme bulletin de liaison avec les adhérents mais comme outil d'information et de sensibilisation à destination de l'extérieur : envoyé par courrier ou courriel à de nombreux élus, collectivités locales (communes, conseil général, régional), administrations (SRA/DRAC) / disponible sur nos sites internet (la dernière un mois et demi après sa parution) : *Philippe Gras* (Directeur de publication, rédacteur en chef).
- Le supplément à La Chronique n° 92 (paru pour l'AG de l'an dernier) : La longue réponse à



ASCOT AVRIL 2015

D. Leguet, président de l'association du site officiel de Gergovie (50 pages) – dont l'article visait notamment à dénigrer l'objectivité des recherches de Paul Eychart et contester l'importance archéologique des Côtes – a permis de répondre aux contrevérités souvent propagées à l'encontre du site des Côtes de Clermont et de montrer sa grande valeur archéologique, notamment pour le second âge du Fer. Ecriture et réalisation informatique : *Philippe Gras*.

- Ecriture et réalisation du premier numéro d'une nouvelle série qui s'appellera « Les Dossiers » ou « Les Documents de l'*Oppidum* » et sera consacré aux nombreux sites archéologiques des Côtes de Clermont (sommets et versants), dont la plupart ont été découverts par P. Eychart, en tenant compte des connaissances actuelles, des quelques études et interventions réalisées après ce dernier (Thèse de P. Vallat, PCR Atlas d'Augustonemetum, sondages de Guichard, prospection-inventaire de Fauduet / Cléménçon). Avec les illustrations, il devrait faire au moins 70 pages. Nous espérons qu'il sera prêt et disponible à la vente pour la « Journée Paul Eychart » le samedi 13 juin : *Philippe Gras*.

➔ Sites internet : gergovie.fr, cotes-de-clermont.fr

- Principaux éléments concernant l'archéologie, les milieux naturels, la géologie, les murs et cabanes en pierre sèche et plusieurs parutions (notamment de P. Eychart) sur le site cotes-de-clermont.fr. Il est prévu de mettre en ligne d'autres publications ou rapports de fouille.
- Sur le site cotes-de-clermont.fr, *Georges Laroche* a étoffé la partie Géologie. Pour la page « Actualités », un lien permet d'accéder à la page « Actualités » du site gergovie.fr.
- La rubrique « Actualités » du site gergovie.fr est très régulièrement mise à jour par *Jean-Louis Amblard*. Elle comprend (ou comprenait) notamment l'annonce des visites et interventions sur le terrain, le programme des activités, la souscription pour le fanum, des documents spéciaux (réponse à Leguet, proposition d'un parcours archéologique à Trémonteix...).

➔ Contacts avec les élus et les politiques

- Document envoyé par courrier ou courriel (début mars 2014) à la plupart des listes candidates aux élections municipales sur les communes de Clermont-Fd, Durtol, Nohanent, Blanzat et Cébazat avec un questionnaire. Réponses d'une partie des listes contactées, quelquefois de façon détaillée. Il ressort que la plupart des politiques ont conscience de l'intérêt du site mais semblent toutefois le méconnaître et n'avoir pas connaissance des nombreuses nuisances qui y règnent : *Jean-Louis Amblard*.
- RDV avec les nouveaux maires des communes concernées afin de les informer sur le riche patrimoine du site des Côtes, de les sensibiliser sur la protection du site (mettre fin aux nombreuses nuisances, notamment sur la carrière) et de leur faire part de nos propositions pour valoriser le site (plusieurs documents remis) :
 - Le 7 juillet avec M. Michel Beyssi, maire de Blanzat : *Jean-Claude Gras, Jean-Louis Amblard, Yves Anglaret*.
 - Le 24 juillet avec M. Laurent Ganet, maire de Nohanent : *Jean-Louis Amblard, Philippe Gras, Jean-Claude Gras*.



ASCOT AVRIL 2015

- Le 14 janvier dernier avec M. Michel Sabre, maire de Durtol (accompagné de son adjointe Mme Raynal) : *Jean-Claude Gras, Jean-Louis Amblard*.
- Le samedi 31 janvier dernier (au local de l'ASCOT) avec M. Flavien Neuvy, maire de Cébazat : *membres du CA* (dossier remis à M. Neuvy préparé par *Philippe Gras*).
- Défense du dossier des Côtes au conseil municipal de Clermont-Fd, au conseil communautaire et dans les milieux politiques (plusieurs interventions filmées) : *Christiane Jalicon* (conseillère municipale et communautaire).
- Réunions des CVL (Conseil de la vie locale) et CCVL : *Jean-Claude Gras*
 - Pas de réunion des CVL en 2014 (dernière en décembre 2013).
 - Le 9 septembre, en tant que représentant de l'ASCOT au CVL, *Jean-Claude Gras* est invité à la présentation du PADD (plan d'aménagement et de développement durable), première phase de l'élaboration du PLU. Dans ses orientations, le site des Côtes devrait être classé en zone N (naturelle à protéger).
 - Réunions plénières les 8 décembre 2014 et 15 janvier 2015 pour les nouveaux CVL, rebaptisés CCVL (Conseils citoyens de la vie locale) par la nouvelle municipalité : « Démocratie participative » ou instrument de communication de la mairie ? (animation confiée à une agence de communication !). Dossier des « chemins sur Chanturgue » remis aux organisateurs.
 - 25/03/2015 : première réunion des CCVL « Les Côtes, Champradet, la Glacière, les Gravouses » présidé par Mme Nicole Prieux (les élus d'opposition, telle *Christiane Jalicon*, ne sont plus associés comme dans les anciens CVL). Remise du document sur le parcours archéologique de Trémonteix accompagnée de la réponse de Grégory Bernard, adjoint à l'urbanisme, pour le maire de Clermont-Fd.

→ Relations avec la presse et les médias *Christiane Jalicon, Yves Anglaret*.

- Annonces des visites programmées dans LMT, à savoir les 3 visites de Juillet-Août « Tumulte gaulois sur les Côtes de Clermont » et celle des journées du patrimoine. La grande majorité des visiteurs (n'étant pas des adhérents) sont en effet venus grâce aux annonces dans LMT et non grâce aux annonces dans la Chronique, sur nos sites internet et aux dépliants disposés à l'office du tourisme et différents lieux publics.
- Articles faisant part de nos réactions face à l'exposition « Tumulte gaulois » (INFO du 14/07) et rendant compte de notre visite du 14 juillet (LMT du 17/07).
- Photo légendée lors de la visite de Castrum-Vetus (LMT) (Chronique n° 93 de Juin).

→ Obtenir des informations

- Le 7/10, invitation de l'ASCOT à la journée LIDAR au CRAIG (centre régional auvergnat de l'information géographique). LIDAR : technique permettant de détecter les micro-reliefs (résolution de l'ordre du mètre) grâce à un faisceau laser renvoyé vers son émetteur (situé



ASCOT AVRIL 2015

dans un avion). Son application se développe dans le domaine archéologique (deux exemples locaux : agglomération antique du col de Ceysat et cratère Killian (carrière du temple de Mercure) / oppidum de Corent). Ce procédé serait très adapté pour le plateau des Côtes et Chanturgue : *Jean-Claude Gras*.

- Compléter notre documentation archéologique : *Philippe Gras*
 - Deux après-midi (novembre) à la bibliothèque du SRA pour reproduire et obtenir des informations relatives au site des Côtes de Clermont et contenues dans la thèse de Doctorat de Pierre Vallat « **Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des buttes (Puy-de-Dôme) de l'âge du Fer à l'antiquité tardive** » (2002) et aux fouilles préventives récentes de la Serre d'Orcet (côté est du pseudo-grand camp romain sous Gergovie-Merdogne) en 1999 et 2009.
 - Demande (fin novembre) des fiches inventaires de la base Patriarche (Carte archéologique nationale des sites et des découvertes archéologiques) du Ministère de la Culture concernant le site des Côtes. Plus de 80 pages recto/verso (manque le quartier de Trémonteix) obtenues début mars grâce à Mme Dartevelle (coup de fil en février).
- Compléter notre information sur la faune et la flore :
 - Contacts avec Laurent Longchambon, naturaliste du CPIE (Centre permanent et d'initiative à l'environnement) et responsable local de l'observatoire des amphibiens (programme du Muséum national d'histoire naturel), au sujet des batraciens des zones humides des Côtes (carrière et « marigot ») : *Philippe Gras*.
 - *Georges Laroche*, membre du CA et du CR de l'ASCOT, est spécialiste de la flore et des milieux naturels, membre actif de la SFO Auvergne (Société française d'orchidophilie).
- Assister à des visites et à des conférences :
 - Deux visites en été à Gergovie-Merdogne consacrées à l'archéologie du site et à la bataille de Gergovie sur le site officiel : *Pierre Perol*.
 - 14 août : fouilles 2014 de Gergovie-Merdogne : *Jean-Louis Amblard, Pierre Perol, Jean-Claude Gras*.
 - Conférence sur ces mêmes fouilles le 5 mars dernier à la Roche-Blanche : *Jean-Louis Amblard, Jean-Claude Gras*.
 - Il faut surtout signaler les deux projections (les 6 et 13/10) au cinéma Le Rio (organisé par l'AMA – Amis des musées d'art et d'archéologie de Clermont-Fd dans la cadre des manifestations gravitant autour de l'exposition « Tumulte gaulois ») où *Jean-Louis Amblard* a pu distribué des dépliants conçus pour les trois visites estivales (parlant de l'occupation gauloise des Côtes et évoquant Gergovie). A l'issue de la première projection « Gergovie archéologie d'une bataille » (à laquelle assistait également *Hélène Vaissaire*), film ultra partisan de Merdogne dans lequel les arguments de P. Eychart ne sont jamais exposés, *Jean-Louis Amblard* est intervenu (cf. éditorial Chronique n° 95 de décembre). Cette salle et cette date étaient symboliques puisque il y a 10 ans (le 12/10/2004), P. Eychart y faisait sa dernière



ASCOT AVRIL 2015

conférence.

- Le 6/09, après une conférence de Vincent Guichard (thème : les Gaulois vus par eux-mêmes) à la médiathèque de Blanzat, également dans le cadre de « Tumulte gaulois », à laquelle assistait quatre membres de l'ASCOT (*Hélène Vaissaire, Philippe et Jean-Claude Gras, Jean-Louis Amblard*), *Jean-Louis* est également intervenu en proposant des dépliants et en informant les auditeurs sur la présence gauloise des Côtes.
- 24/07 : rencontre avec l'ingénieur-archéologue Bertrand Dousteysier de l'Université Blaise-Pascal, spécialiste de l'époque gallo-romaine et de l'archéologie aérienne, un des archéologues importants de la région, qui avait consacré une page aux Côtes dans un petit ouvrage grand public consacré à la cité des arvernes au haut-Empire (pour lequel le site des Côtes serait à examiner plus précisément, autrement dit une reprise des recherches serait souhaitable – cf. Compte-rendu dans Chronique n° 84) : *Philippe Gras, Jean-Louis Amblard*.
 - « Le site archéologique des Côtes est un dossier sensible qui rebute les archéologues ».
 - Très intéressé par les cahiers de fouille de Paul Eychart qu'il faudrait numériser. Il faudrait aussi quantifier le matériel trouvé sur les Côtes.
 - Nous lui avons parlé de plusieurs mobiliers provenant du site des Côtes qu'il ne semblait pas connaître. Il a reconnu qu'ils auraient mérité de figurer dans son exposition « Éclats arvernes », comme les éléments de chapiteaux représentant des ours (unique en Gaule) : une occasion manquée de plus pour les Côtes.
 - Notre impression : il ne faut pas compter sur l'Université Blaise-Pascal pour entreprendre à court terme des recherches sur les Côtes.

➔ Demandes d'informations (hors visites) à l'ASCOT

- Par les étudiants d'AgroParisTech (mastère Acterra). Cinq étudiants sont venus au local à la réunion du 10 mars : explication des *membres du CA* et spécialement de *Jean-Louis Amblard*.
 - Participation à la restitution de leur travail sur les Côtes (cf. Chronique n° 94 de Juin) dont l'objectif était de proposer des pistes de réflexion pour l'aménagement des coteaux de l'agglomération, notamment dans le domaine agricole. Dans leur document final, ils proposent notamment différents outils juridiques permettant la maîtrise foncière du site sans laquelle aucun aménagement global ne peut se faire. Lors de cette restitution, chaque participant était invité à proposer le projet qui lui tenait à coeur : *Jean-Louis Amblard, Yves Joulia (en tant qu'exploitant agricole)*.
- Par des étudiantes de l'ENSACF (École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Fd) pour un projet d'architecture utopique sur le site des Côtes. Rencontre au local avec l'un d'entre elles (Julie Massieu) : *Jean-Louis Amblard, Jean-Claude Gras, Philippe Gras*.
- Par d'autres étudiants, membres de la coopérative de recherches de l'ESACM (École Supérieure d'Art de Clermont Métropole), dont le but est de « comprendre le territoire dans



ASCOT AVRIL 2015

le but de leurs recherches artistiques », qui sont également intéressés par le site des Côtes. Après leur avoir envoyé des documents, *Jean-Louis Amblard*, avec l'aide de *Jean-Claude Gras*, leur a fait visiter le site le 18 février.

III - ACTIONS DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION

But : Sauvegarder le patrimoine et les aménagements existants du site des Côtes et agir pour le valoriser.

➤ **Remise en état (entretien) du *fanum*** *Jean-Claude Gras* (avec l'aide de *Philippe Gras*)

- Rappel : projet lancé par *Philippe et Jean-Claude Gras* en avril 2013. Courrier adressé le 22 avril à M. Auger, architecte des bâtiments de France (service du STAP à la DRAC). Rencontre avec M. Connier, artisan pressenti pour la remise en état du *fanum* (M. Connier avait déjà travaillé pour l'ASCOT : stèle de Paul Eychart en 2006 et table paysagère en 2007). Dépôt de demande de subvention (20 % du coût total des travaux, le *fanum* étant inscrit au titre des Monuments historiques) adressé le 21 août 2013 à la DRAC.
- Subvention accordée (arrêté du préfet en date du 14/03/2014) qui vaut autorisation de travaux.
- Lancement de la souscription dans la Chronique n° 93 de juin et sur internet, courant jusqu'au 31 décembre (rappels dans les Chroniques de septembre et de décembre). Suivi de la souscription par *Jean-Louis Amblard et Pierre Perol*.
- 36 souscripteurs (tous des adhérents de l'ASCOT sauf un) pour un total de 3000 € soit près du tiers de la somme totale (= 9456 €) et environ 40 % de la partie (80 % = 7571 €) à payer par l'ASCOT. 4500 € à puiser dans les économies de l'ASCOT (subvention = 1885 €). Envoi d'une carte postale de remerciement aux souscripteurs par *Hélène Vaissaire et Michel Aguay*.
- Suivi des travaux par *Jean-Claude Gras*, ceux-ci commencés le 12 juin par Yves Connier avec de nombreuses interruptions (Y. Connier travaille en même temps sur d'autres chantiers). La *cella* est terminée début septembre pour les journées du patrimoine. La galerie est terminée fin octobre (déclaration d'achèvement des travaux de l'ASCOT au STAP : 20 octobre). « Réception des travaux » le 5 novembre avec Mme Portalier (adjointe de M. Auger). Du fait de la réalisation trop tardive de certains travaux, certaines parties des murs (essentiellement leur dessus et la galerie faite en dernier) connaissent des problèmes l'hiver venu – mortier pulvérulent, se désagrégeant – à cause du gel. Yves Connier va bientôt reprendre les parties défectueuses (il fallait attendre le printemps), sans frais supplémentaires.

➤ **Entretien du site des Côtes**

- Réparation par *André Blanc* de trois panneaux (itinéraires balisés de Clermont communauté) détériorés début avril par deux sauvageons de Durtol (d'après un témoignage) : les deux panneaux situés près du *fanum* plus celui de la plaine de la



ASCOT AVRIL 2015

Mouchette (informations sur les vestiges archéologiques découverts par P. Eychart, textes rédigés avec l'aide de Jean-Louis Amblard). Clermont Communauté et Blanzat ne voulant porter plainte, l'ASCOT s'est une fois de plus substituée aux pouvoirs publics pour remettre en état ces panneaux le plus rapidement possible. Nous n'en avons pas parlé dans la Chronique afin de ne pas faire de publicité aux auteurs du forfait.

- Juin : installation d'une barrière à l'entrée nord du secteur archéologique pour protéger les vestiges (notamment le *fanum*) ; financée par Clermont communauté et installée à l'initiative de M. Maneval, technicien à Clermont communauté et responsable de l'entretien du réseau de promenade (itinéraires balisés). L'ASCOT demandait cet aménagement depuis plusieurs années et nous l'avions rappelé à M. Maneval peu de temps avant cette installation.
 - La collaboration de l'ASCOT (grâce à *Jean-Claude Gras*, représentant de l'ASCOT) et des chantiers d'insertion encadrés par Corinne (qui a succédé à M. Pastor) de l'association « études ET chantiers » sous la responsabilité de M. Maneval, permet que le secteur archéologique et le secteur de la table paysagère et du « rempart » soient bien entretenus toute l'année. C'est un des grands acquis de l'ASCOT : le secteur archéologique, avec la remise en état du *fanum*, n'a jamais été aussi bien mis en valeur.
 - Peu de grosses sorties (sauf les deux ci-dessous), mais des travaux d'entretien réguliers sur les deux secteurs précités, plus spécialement le secteur archéologique et son *fanum* :
 - Le plus assidu : *Jean-Claude Gras*.
 - Viennent ensuite *Jean-Louis Amblard*, *André Blanc* puis *Philippe Gras*, *Maurice Jaffeux*, *Pierre Abbadie*, *Laurent Roddier*.
 - 26/04 : débroussaillage sous le « rempart » effondré : *André Blanc*, *Jean-Louis Amblard*, *Jean-Claude Gras*, *Maurice Jaffeux*, *Philippe Gras*, *Pierre Abbadie*, *Yves Anglaret*, *Laurent Roddier*.
 - 22/10 : Nettoyage de la zone Natura 2000 du Puy de Var avec le CEN (organisé par le CEN, gestionnaire du site) : 3 salariés ou membres du CEN + 7 membres de l'ASCOT : *Laurent Roddier*, *André Blanc*, *Jean-Louis Amblard*, *Madeleine et Maurice Jaffeux*, *Jean-Claude Gras*, *Yves Anglaret*.
Article dans LMT du 26/10 (avec Laurent en photo).
- **Rétablissement d'un chemin au Bancillon** *Jean-Claude Gras*, *Jean-Louis Amblard*, *Yves Anglaret* + équipe de l'ASCOT
- M. Courtens (le nouveau propriétaire de la ferme du Bancillon, commune de Blanzat) ayant décidé de clôturer sa propriété, une section du chemin, faisant partie des itinéraires balisés de Clermont communauté, a de fait été supprimée. Cette section (d'environ 100 m) permettait de raccorder le col du Bancillon au petit sentier longeant la falaise sud du plateau des Côtes et conduisant au lieu-dit « les remparts », là où se trouve la table paysagère de l'ASCOT. M. Maneval (technicien à Clermont communauté, responsable du réseau d'itinéraires), n'ayant pu trouver une solution avec M. Courtens, l'ASCOT a par conséquent décidé d'agir :



ASCOT AVRIL 2015

- 7/07 : lors de la première réunion de la « tournée des maires », l'ASCOT en profite pour aborder le problème avec M. Beyssi, maire de Blanzat, qui souhaite qu'une solution soit trouvée et fait pour cela confiance à l'ASCOT : *Jean-Claude Gras, Jean-Louis Amblard, Yves Anglaret.*
- 22/07 : rencontre de l'ASCOT avec M. Courtens au Bancillon. La personne n'est pas désagréable mais ne paraît pas décidée à trouver un compromis (par exemple : chemin passant à la limite de son terrain) : *Jean-Claude Gras, Pierre Perol, Yves Anglaret.*
- 25/07 : intervention d'une équipe de l'ASCOT sur le terrain afin d'étudier les tracés alternatifs possibles (en tenant compte des difficultés du terrain : parties pentues et contournement de la falaise) : *Jean-Louis Amblard, André Blanc, Jean-Claude Gras, Pierre Perol, Philippe Gras, Yves Anglaret.*
- Etude de l'ASCOT sur plan cadastral : solution trouvée (départ 100 m au sud du col, 3 variantes pour l'arrivée) : *Jean-Louis Amblard, Jean-Claude Gras.*
- 5/09 : rencontre des représentants de la mairie de Blanzat – dont M. Gérard Vézinet, adjoint chargé de l'environnement – pour leur faire part de notre solution. Celle-ci paraît finalement assez simple : le nouveau sentier passerait sur sa plus grande partie par une parcelle appartenant à la commune de Blanzat et traverserait brièvement une ou deux autres parcelles : *Jean-Claude Gras, Jean-Louis Amblard.*
- Information à M. Maneval qui, après contact avec la mairie de Blanzat, adopte la solution de l'ASCOT. Un nouveau sentier est ainsi dessiné et créé en novembre (des améliorations, notamment sous la forme d'emmarchements, devront être apportées) par les chantiers d'insertion, encadrés par l'association « études et chantiers », sous la direction de M. Maneval.

➤ **Interventions pour la création de chemins publics sur Chanturgue** *Jean-Claude Gras*

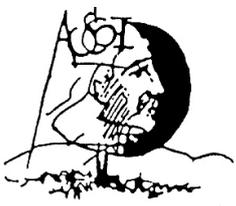
- Rappel : depuis 2008 (lettre cosignée avec les comités de quartier adressée au maire de Clermont-Fd) et surtout 2009 (lettre au président de Clermont communauté), l'ASCOT demande la création de chemins publics sur Chanturgue, suite à la « débalisation » de l'itinéraire passant sur Chanturgue (en raison des agissements inciviles du « citoyen » Léoty). Après une rencontre d' *Yves Anglaret et Jean-Claude Gras* avec Grégory Bernard (à l'époque conseiller délégué « adjoint » de D. Adenot) le 26 février 2010 et plusieurs avec les services techniques, esquisse sommaire présentée le 10 janvier 2012 par M. Chevalier des dits services (il devait être présenté au niveau du maire). En 2013, en raison du projet d'ENS, le projet de création de chemins doit être différé.
- Lors d'une rencontre début 2014 avec les successeurs de Chevalier (partie à la retraite), ceux-ci ne paraissent pas au courant de ce dossier !



- Elaboration du PLU de Clermont-Fd. Pour toute création de voie communale publique, des emplacements réservés doivent être reportés sur les plans de zonage du PLU. Dans cette perspective, l'ASCOT adresse le 26 mai dernier à la Direction de l'urbanisme une contribution pour la « délimitation d'emplacements réservés pour la création de chemins communaux sur Chanturgue ». Malgré une lettre adressée à M. Bernard, adjoint à l'urbanisme, pour obtenir un RDV, point de réponse. De ce fait, *Jean-Claude Gras* demande un RDV à la direction de l'urbanisme et peut s'entretenir avec deux de ses responsables le 28 novembre (à cette occasion un dossier complet de l'historique de notre demande depuis 2008 leur est remis).

➤ **Proposition pour la création d'un parcours archéologique à Trémonteix** *Philippe Gras*

- Rappel : annonce dans la Chronique n° 91 (décembre 2013) : l'ASCOT déposera un dossier destiné à mettre en valeur les découvertes archéologiques du quartier de Trémonteix et du vallon de Rivaly depuis plus de 50 ans (des découvertes de P. Eychart à celles récentes de l'INRAP), au-delà de la mise en valeur prévue de l'espace du sanctuaire antique (inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté préfectoral du 6/11/2012, grâce notamment à l'action fortement médiatique de l'ASCOT).
- « Proposition pour la création d'un parcours archéologique dans le quartier de Trémonteix » (cf. document dans « actualités » du site gergovie.fr et résumé dans Chronique n° 95 de Décembre) par *Philippe Gras (ASCOT)* adressé à M. le Maire de Clermont-Fd et déposé en mairie le 19 novembre (transmis également aux quatre adjoints chargés de la culture, de l'urbanisme, du cadre de vie, des associations ; à la DRAC, au SRA ; à l'INRAP, à Kristell Chuniaud et Sylvie Saintot ; à l'aménageur de l'écoquartier Logidôme, comités de quartier de Champradet et La Glacière...). Le parcours serait matérialisé sous forme de « totems » directement inspirés de ceux disposés sur le parcours « Sur les pas de Mercure », au sein du « vieux Clermont » (le Clermont antique, *Augustonemetum*) ; sur chaque totem, disposé sur les lieux de découvertes archéologiques, on trouve des textes, des illustrations et surtout des fac-similés (reproductions) de mobilier (céramique, statuette etc). Chaque totem du parcours de Trémonteix correspondrait à un lieu de découverte et une grande période archéologique (7 étapes du Néolithique ancien au médiéval en partant de la place « Paul Eychart » ; nom de cette place obtenu grâce à l'action de Christiane Jalicon et Yves Anglaret).
- Réponse en date du 21 janvier 2015 pour le maire de Clermont-Fd par M. Grégory Bernard (cf. dernière Chronique), adjoint à l'urbanisme (le dossier, pouvant relever de plusieurs compétences, a été confié aux services de l'urbanisme et c'est Mme Harrault, déjà en contact avec l'ASCOT sur les sujets du PLU - chemins sur Chanturgue - et de l'ENS, qui en serait le référent) : réponse positive, en tout cas ouverte : « *J'ai pris connaissance avec grand intérêt de votre proposition (...) qui permettrait de valoriser les découvertes faites au fil des ans sur ce secteur. »* | « *Cet aménagement (l'aménagement paysager de la zone du sanctuaire) pourrait toutefois être envisagé dans le cadre d'un parcours archéologique plus complet avec des totems implantés sur l'espace public et dans une perspective historique tel que vous le proposez. Aussi, ce projet va être étudié par nos services en étroite collaboration avec votre association et les services de l'Etat (DRAC notamment).* ».



➤ **Relance pour l'inscription au titre des Monuments historiques de trois parcelles supplémentaires aux deux déjà inscrites (fanum) *Philippe Gras***

- Rappel : suite aux diverses démarches entreprises en 2010 pour augmenter le périmètre de protection du plateau des Côtes et notre demande du 15/11/2010 (lettre adressée à M. le Préfet) concernant les parcelles où furent découvertes des vestiges de construction gallo-romaine, la commission régionale du patrimoine et des sites (séance du 14/12/2011) a émis un avis favorable pour les seules parcelles C 1186, 1187 et 1188 (zone haute) afin de renforcer la protection du *fanum* (dossier présenté par M. Letterlé, responsable du SRA).
- Ce dossier avait ensuite été transmis au service des Monuments historiques (service de la DRAC indépendant du SRA). Malgré les nombreuses démarches et relances d'*Yves Anglaret* en 2012 et 2013, aucun arrêté de protection ne verra le jour.
- Suite à une lettre (19/05/2014) de *Philippe Gras* à Mme Matheron (Directrice régionale des affaires culturelles) sur les raisons de ce retard, dont la réponse ne débouche sur rien, nous appelons M. Raflin, Chargé de la protection des Monuments historiques, qui nous apprend que le dossier des Côtes est incomplet (il manque certains documents, notamment les titres de propriété) et qu'il ne peut prendre le risque de préparer un arrêté qui pourrait être annulé. Il apparaît donc que M. Letterlé n'a pas donné les documents suffisants.
- Ce n'est pas le travail de M. Raflin de rechercher les documents (ils auraient dû figurer dans le dossier remis par Letterlé), de plus celui-ci manque de personnel administratif pour réaliser ce travail.
- Ce sera donc à l'ASCOT d'aller à la pêche aux documents manquants si nous voulons qu'un jour notre demande d'inscription aboutisse.

Philippe Gras

Membre du comité de direction de l'ASCOT